



AUDIT EXPERT  
COMMISSARIAT AUX COMPTES

**AUDIT EXPERT  
CABINET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

132 Rue Monthyon  
97400 Saint Denis  
Siret : 450 281 894 000 29

**URML OI**  
ZAC 2000  
6 Avenue Theodore Drouet  
N°14  
97420 Le Port

**Rapport du commissaire aux comptes  
Sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2022**

A l'Assemblée Générale de l'association :

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association URML OI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons mis en place nos diligences afin de vérifier l'enregistrement des jetons de présence, des honoraires, des frais de déplacement des médecins élus et des honoraires des médecins non élus. Nous avons vérifié par sondage les mandats donnés, les comptes rendus y afférents et le calcul des ces rétributions. La procédure de suivi des compte rendus des médecins a été améliorée en 2022.

Nous avons effectué davantage de diligences sur le cycle achats en vérifiant les justificatifs des dépenses effectuées et les paiements réalisés.

Nous avons veillé au respect de la séparation des exercices.

Nous avons vérifié les recettes de l'association en 2022 ainsi que les subventions reçues. Nous avons vérifié les conventions signées et leur enregistrement comptable.

Nous avons également vérifié les disponibilités de l'association, les états de rapprochement bancaires et la séparation des exercices.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Saint-Denis, le 04/05/2023

Signé électroniquement le 04/05/2023 par  
Isabelle Carmi

Isabelle CARMi  
Commissaire aux comptes

## BILAN - ACTIF

(Devise : EUR)

		DUREE DE L'EXERCICE		EXERCICE N, CLOS LE			EXERCICE N-1
		12	mois	31.12.22			31.12.21
		DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		BRUT	Amort., Provis.	NET	NET
<b>ACTIF</b> <b>IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets et autres droits similaires						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances & acomptes sur immob. incorporelles						
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel & outill. industriels						
	Autres immobilisations corporelles			59 580.69	48 809.75	10 770.94	7 562.15
	Immobilisations en cours			29 903.02		29 903.02	
	Avances & acomptes sur immob. corporelles						
	<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>							
Participations évaluées par mise en équival.							
Autres participations			3 500.00		3 500.00	3 500.00	
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts						20 000.00	
Autres immobilisations financières			1 962.63		1 962.63	1 962.63	
	<b>TOTAL</b>	(I)	<b>94 946.34</b>	<b>48 809.75</b>	<b>46 136.59</b>	<b>33 024.78</b>	
<b>ACTIF</b> <b>CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances & acomptes versés sur commandes			797.86		797.86	
	<b>CREANCES</b>						
	Usagers & comptes rattachés			7 138.55		7 138.55	17 137.73
	Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances			472 820.10		472 820.10	80 048.54	
<b>DIVERS</b>							
Valeurs mobilières de placement			369 818.37		369 818.37	118 522.04	
Instrument de trésorerie							
Disponibilités			350 943.50		350 943.50	922 059.15	
<b>COMPTES</b> <b>DE</b> <b>REGUL.</b>	Charges constatées d'avance		4 326.84		4 326.84	3 258.30	
	<b>TOTAL</b>	(II)	<b>1 205 845.22</b>		<b>1 205 845.22</b>	<b>1 141 025.76</b>	
	Frais d'émission des emprunts	(III)					
	Primes de remboursement	(IV)					
	Ecarts de conversion actif	(V)					
	<b>TOTAL GENERAL</b>	(I à V)	<b>1 300 791.56</b>	<b>48 809.75</b>	<b>1 251 981.81</b>	<b>1 174 050.54</b>	

## BILAN - PASSIF

(Devise : EUR)

DUREE DE L'EXERCICE		12	mois	EXERCICE N	EXERCICE N-1
DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT		12	mois	31.12.2022	31.12.2021
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE</b>				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	<b>FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE</b>				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation (sans droit de reprise)				
	Ecart de réévaluation (avec droit de reprise)				
	<b>RESERVE LEGALE</b>				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité			76 224.51	76 224.51	
Autres					
Report à nouveau			925 913.03	857 445.39	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT OU INSUFFISANCE)</b>			<b>35 342.58</b>	<b>68 467.64</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>			<b>1 037 480.12</b>	<b>1 002 137.54</b>	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			1 818.08		
Provisions réglementées					
<b>Total des autres fonds propres</b>			<b>1 818.08</b>		
	<b>TOTAL DES FONDS PROPRES (I)</b>		<b>1 039 298.20</b>	<b>1 002 137.54</b>	
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIEES</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés des fondations abritées				
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes				
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public				
	<b>TOTAL DES FONDS REPORTEES ET DEDIEES (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques				20 000.00
	Provisions pour charges				
	<b>TOTAL DES PROVISIONS (III)</b>				<b>20 000.00</b>
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit			334.23	178.46
	Emprunts & dettes financières divers			10 614.34	32 142.23
	Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			41 324.23	75 534.37
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales			37 410.81	40 157.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes			3 000.00	3 900.00
Instruments de trésorerie					
<b>COMPTE REGUL.</b>	Produits constatés d'avance			120 000.00	
	<b>TOTAL DES DETTES (IV)</b>		<b>212 683.61</b>	<b>151 913.00</b>	
	Ecart de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>1 251 981.81</b>	<b>1 174 050.54</b>	

## COMPTE DE RESULTAT

(Devise : EUR)

		DUREE DE L'EXERCICE	12 mois	EXERCICE N	EXERCICE N-1
		DUREE DE L'EXERCICE PRECEDENT	12 mois	31.12.2022	31.12.2021
<b>PRODUITS</b>  <b>D'EXPLOITATION</b>	Cotisations				
	<b>Vente de biens et services</b>				
	Ventes de biens				
	<i>dont ventes de dons en nature :</i>				
	Ventes de prestations de service				
	<i>dont parrainages :</i>				
	<b>Produits de tiers financeurs</b>				
	Concours publics et subventions d'exploitation			623 588.15	627 942.81
	Versements des fondateurs ou conso. de la dot. consommable				
	Ressources liées à la générosité du public				
	Dons manuels				
	Mécénats				
	Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières					
Reprises sur amortissements & provisions, transfert de charges					
Utilisations de fonds reportés				45 585.44	
Utilisations de fonds dédiés des fondations abritées					
Utilisations de fonds dédiés					
Autres produits			20 763.68	17 423.07	
	<b>TOTAL - PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>(I)</b>	<b>644 351.83</b>	<b>690 951.32</b>	
<b>CHARGES</b>  <b>D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats matières premières et autres approvisionnements				12.50
	Variation de stock (matières premières & approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (*)			524 593.44	533 440.70
	Aides financières				
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 109.81	1 081.57
	Salaires et traitements			65 121.73	43 842.47
	Charges sociales			7 447.32	6 056.79
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations			4 021.29	2 210.00
	Dotations aux provisions				
	Reports en fonds reportés				
	Reports en fonds dédiés des fondations abritées				
Reports en fonds dédiés					
Autres charges			31 752.84	33 955.09	
	<b>TOTAL - CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>(II)</b>	<b>634 046.43</b>	<b>620 599.12</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(I - II)</b>	<b>10 305.40</b>	<b>70 352.20</b>	

(\*) Y compris

- Redevances de crédit bail mobilier
- Redevances de crédit bail immobilier

## COMPTE DE RESULTAT (Suite)

(Devise : EUR)

		EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations Produits autres valeurs mobilières & créances de l'actif immob. Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 296.33	812.70
	<b>TOTAL - PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>1 296.33</b>	<b>812.70</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations financières aux amort., aux dépréciations et prov. Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL - CHARGES FINANCIERES (IV)</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>		<b>1 296.33</b>	<b>812.70</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)</b>		<b>11 601.73</b>	<b>71 164.90</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur prov., aux dépréciations et transferts de charges	14 347.72 379.13 20 000.00	11 384.68  42 645.00
	<b>TOTAL - PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>34 726.85</b>	<b>54 029.68</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations except. aux amortissements, dépréciations et prov.	10 675.00  20 000.00	36 529.94  20 000.00
	<b>TOTAL - CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>10 675.00</b>	<b>56 529.94</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		<b>24 051.85</b>	<b>-2 500.26</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)			
Impôts sur les excédents (VIII)		311.00	197.00
<b>TOTAL - PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>680 375.01</b>	<b>745 793.70</b>
<b>TOTAL - CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		<b>645 032.43</b>	<b>677 326.06</b>
<b>EXCEDENT OU INSUFFISANCE (total produits - total charges)</b>		<b>35 342.58</b>	<b>68 467.64</b>

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b> Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		
	<b>TOTAL</b>		
<b>EN NATURE</b>	<b>CHARGES</b> Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Prestations Personnel bénévole		
	<b>TOTAL</b>		

## **PRINCIPES, REGLES, METHODES COMPTABLES ET AUTRES**

### **OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION**

L'Union Régional des Médecins Libéraux de l'Océan Indien a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre.

Elle peut conclure des contrats avec l'agence régionale de santé et assurer des missions particulières impliquant les professionnels de santé libéraux dans les domaines de compétence de l'agence.

Elle assume les missions qui leur sont confiées par les conventions nationales prévues au titre VI du livre Ier du code de la sécurité sociale.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983, du règlement CRC 99-01 du 16/02/1999 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

**METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- logiciels ..... sur 1 an
- installations techniques, matériel et outillage industriel ..... de 2 à 6 ans
- matériel de bureau et informatiques ..... de 2 à 3 ans
- mobilier ..... de 2 à 6 ans

**METHODES D'EVALUATION DES CREANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée, le cas échéant, pour tenir compte des difficultés de recouvrement survenues.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Néant.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant.

**CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE**

Les médecins intervenants pour le compte de l'URML OI auprès de tiers sont indemnisés. Dès lors aucune heure de bénévolat n'est valorisée.

## MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS

L'URML OI ne bénéficie d'aucune mise à disposition gratuite.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DIVERSES

### HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Le montant total des honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 041 €. Ces honoraires correspondent à des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes annuels.

## DETAIL DES SUBVENTIONS

### SUBVENTIONS D'EXPLOITATION :

L'URML OI a bénéficié des subventions d'exploitation suivantes :

- Subvention de fonctionnement de l'ACOSS pour 513 588,15 €
- Subvention pour les émissions de TV de :
  - l'ARS pour 60 000 €
  - Muta Santé pour 25 000 €
  - Clinifutur pour 20 000 €
  - le Groupe Les Flamboyants pour 10 000 €
  - FHP Océan Indien pour - 5 000 €

Au 31/12/2022, les subventions d'exploitation restant à percevoir sont :

- 120 000 € de l'ARS pour les émissions TV de 2023 et 2024
- 25 000 € de Muta Santé pour les émissions TV de 2022
- 6 000 € de Clinifutur pour les émissions TV de 2022
- 3 000 € du Groupe Les Flamboyants pour les émissions TV de 2022
- 15 000 € de FHP Océan Indien pour les émissions TV de 2021 et 2022

### SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT :

L'URML OI a bénéficié des subventions d'investissement pour l'aménagement du poste de travail d'Adèle ROBERT pour 2 197,21 €. La quote-part de cette subvention virée au compte de résultat est de 379,13 €.



## AMORTISSEMENTS

(Devise : EUR)

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortiss. en début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Eléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortiss. à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL I</b>				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales, agenc. & aménag. construc.				
Installations techniques, matériel & outillage industriels				
Autres immob. corporelles				
Install. générales, agenc., aménag. divers	16 080.24			16 080.24
Matériel de transport				
Matériel de bureau & informatique, mobilier	28 708.22	4 021.29		32 729.51
Emballages récupérables & divers				
<b>TOTAL II</b>	44 788.46	4 021.29		48 809.75
<b>TOTAL GENERAL ( I + II )</b>	44 788.46	4 021.29		48 809.75

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	
Frais d'établissement & développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL I</b>							
Terrains							
Constructions							
Sur sol propre							
Sur sol d'autrui							
Inst. gén., ag., amén. constr.							
Install. tech., matériel & outill. industriels							
Autres immob. corporelles							
Inst. gén., ag., amén. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau & inform.							
Emballages récup. & divers							
<b>TOTAL II</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL III</b>							
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>							
<b>TOTAL GENERAL non ventilé</b>		<b>DOTATIONS</b>			<b>REPRISES</b>		
<b>TOTAL GENERAL non ventilé</b>							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortiss.	Montant net à la fin de l'exercice
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(Devise : EUR)

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augment. Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Prov. reconstit. gisem. miniers & pétroliers Provisions pour investissements Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
	<b>TOTAL</b> I				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour litiges Prov. pour garanties données aux usagers Provisions pour pertes sur marché à terme Provisions pour amendes & pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour risques d'emploi Prov. pour pensions & obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immob. Provisions pour grosses réparations Prov. chges soc. & fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques & charges	20 000.00		20 000.00	
	<b>TOTAL</b> II	20 000.00		20 000.00	
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Prov. pour dépréciations sur immobilisations   incorporelles   corporelles   titres mis en équiv.   titres de participation   financières (autres) Prov. pour dépréciation sur stocks & en-cours Prov. pour dépréciation sur comptes d'usagers Autres provisions pour dépréciation				
	<b>TOTAL</b> III				
<b>TOTAL GENERAL</b> I + II + III		20 000.00		20 000.00	

Dont dotations et reprises

D'exploitation		
Financières		
Exceptionn.		20 000.00

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

## VARIATION DES FONDS PROPRES

(Art. 432-22 du Règlement ANC n° 2018-06/ 5.XII.2018)

(Devise : EUR)

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	Montant +	Montant +	dont : Générosité du public	Montant +	dont : Générosité du public	Montant -	dont : Générosité du public	Montant =
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								76 224.51
Réserves	76 224.51							925 913.03
Report à nouveau	857 445.39	68 467.64						35 342.58
Excédent ou déficit de l'exercice	68 467.64	-68 467.64		35 342.58				1 037 480.12
Situation nette	1 002 137.54	0.00		35 342.58				
Dotations consommables								
Subventions d'investissement				2 197.21		379.13		1 818.08
Provisions réglementées								
<b>TOTAL</b>	<b>1 002 137.54</b>	<b>0.00</b>		<b>37 539.79</b>		<b>379.13</b>		<b>1 039 298.20</b>

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

(Devise : EUR)

CADRE A	ETAT DES CREANCES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	Créances rattachées à des participations Prêts (1) (2) Autres immobilisations financières		1 962.63	1 962.63	
	Usagers douteux ou litigieux Autres créances Créances repr. titres prêtés, dont provisions Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux		7 138.55	7 138.55	
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les excédents Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & vers. assimilés Divers	169 000.00	169 000.00	
		Confédérations, fédération, union, associations affiliées (2) Débiteurs divers	368.16 301 857.55	368.16 301 857.55	
Charges constatées d'avance			4 326.84	4 326.84	
<b>TOTAUX</b>			<b>486 248.12</b>	<b>486 248.12</b>	
<b>Renvois</b>	(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice (1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice (2) Prêts & avances consentis aux associés (pers. physiques)				

CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1) Autres emprunts obligataires (1) Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit (1)			334.23	334.23		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux			41 324.23 6 685.26 4 479.90	41 324.23 6 685.26 4 479.90		
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les excédents Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés	311.00 25 934.65	311.00 25 934.65		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Confédérations, fédération, union, associations affiliées (2) Autres dettes Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance			10 614.34 3 000.00 120 000.00	10 614.34 3 000.00 120 000.00		
<b>TOTAUX</b>			<b>212 683.61</b>	<b>212 683.61</b>		
<b>Renvois</b>	(1) Emprunt souscrits en cours d'exercice (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice (2) Montant divers emprunts & dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

## AMORTISSEMENTS TECHNIQUES AU 31.12.22

## 21810000 INSTAL.AGENCEM.AMENA.DIV.

NO IMMO	DATE D'ACQ.	C	DESIGNATION	VALEUR BRUTE ACTIF	AMORTISS. ANTERIEURS	DUREE	SYS	COEF.	TAUX	DOTATION DE L'EXERCICE	TOTAUX AMORTISS.	M	VALEUR NETTE	VALEUR RESIDUELLE
28	02.11.94		AMENAGEMENT BUREAU CLOISONS	7 827.04	7 827.04	6a	L		16.67	0.00	7 827.04		0.00	
25	30.12.94		TABLEAU BLANC SALLE RUN	237.13	237.13	6a	L		16.67	0.00	237.13		0.00	
24	27.01.95		FAUX PLAFOND SALLE RUN	3 434.97	3 434.97	6a	L		16.67	0.00	3 434.97		0.00	
32	20.05.02		EXTINCTEUR SALLE RUN	209.00	209.00	2a	L		50.00	0.00	209.00		0.00	
33	20.05.02		EXTINCTEUR BUREAU	209.00	209.00	2a	L		50.00	0.00	209.00		0.00	
40	19.01.11		CLIMATISEUR MURAL ENTREE	1 057.02	1 057.02	3a	L		33.33	0.00	1 057.02		0.00	
58	29.02.16		CLIMATISATION SALLE RUN	1 143.59	1 143.59	3a	L		33.33	0.00	1 143.59		0.00	
65	29.02.16		CLIMATISATION SALLE RUN	1 143.59	1 143.59	3a	L		33.33	0.00	1 143.59		0.00	
43	11.09.17		POSE CLIMATISEUR BUREAU	368.90	368.90	3a	L		33.33	0.00	368.90		0.00	
41	13.09.17		CLIM ASW-H12A4 12000 BTU BUREAU	450.00	450.00	3a	L		33.33	0.00	450.00		0.00	
			SOUS-TOTAUX	16 080.24	16 080.24					0.00	16 080.24		0.00	0.00
										0.00				
										0.00				
			VALEUR NETTE	16 080.24	16 080.24					0.00	16 080.24		0.00	0.00

## 21830000 MAT.BUREAU &amp; MAT.INFORMAT

NO IMMO	DATE D'ACQ.	C	DESIGNATION	VALEUR BRUTE ACTIF	AMORTISS. ANTERIEURS	DUREE	SYS	COEF.	TAUX	DOTATION DE L'EXERCICE	TOTAUX AMORTISS.	M	VALEUR NETTE	VALEUR RESIDUELLE
9	12.07.08		LECTEUR ENREGISTREUR DVD SONY SALLE RUN	402.13	402.13	3a	L		33.33	0.00	402.13		0.00	
8	31.07.08		SYSTEME DE VISIO VSX6400 + VIS SALLE RUN	6 050.50	6 050.50	3a	L		33.33	0.00	6 050.50		0.00	
7	05.08.08		ECRAN PLASMA PANASONIC SALLE RUN	1 199.00	1 199.00	3a	L		33.33	0.00	1 199.00		0.00	
6	19.11.08		SUPPORT POUR ECRAN PLASMA SALLE RUN	352.63	352.63	3a	L		33.33	0.00	352.63		0.00	
1	30.06.15		ORDINATEUR NEXTSTEP COMPTA	870.00	870.00	3a	L		33.33	0.00	870.00		0.00	
48	25.02.16		ORDINATEUR ACER URML	1 640.00	1 640.00	3a	L		33.33	0.00	1 640.00		0.00	
57	25.02.16		ORDINATEUR LENOVO KOWALCZYK	1 640.00	1 640.00	3a	L		33.33	0.00	1 640.00		0.00	
18	27.02.16		I PAD AIR 2 FOUCRET	924.00	924.00	1a	L		100.00	0.00	924.00		0.00	
34	21.10.16		ORDINATEUR PORTABLE TOSHIBA TELETRAVAIL	549.00	549.00	3a	L		33.33	0.00	549.00		0.00	
26	04.02.20		PHOTOCOPIEUR RICOH IMC 3000 RMB	3 217.03	1 227.84	5a	L		20.00	643.40	1 871.24		1 345.79	
27	11.02.20		VIDEO PROJECTEUR EPSON EB-X39 BUREAU	1 039.99	654.81	3a	L		33.33	346.66	1 001.47		38.52	
55	21.12.20		NAS + DISQUES DURS + ONDULEUR SERVEUR	1 407.00	482.03	3a	L		33.33	469.00	951.03		455.97	
66	21.12.20		ORDI MSI RAZEN UNITE CENTRAL SECRETARIAT	800.00	274.08	3a	L		33.33	266.66	540.74		259.26	
10	21.07.21		ORDI PORT LENOVO URML OI	2 050.00	303.70	3a	L		33.33	663.33	987.03		1 062.97	
11	01.12.21		ORDI MACBOOK AIR BORDIER	1 218.80	33.66	3a	L		33.33	406.27	440.13		778.67	
			SOUS-TOTAUX	23 380.08	16 603.58									
AUGMENTATION PAR ACQUISITIONS, CREATIONS, APPORTS, VIRT P/P														
13	21.06.22		KIT VISIO VC520 PRO + SPEAKE OFFICE EASY	1 611.47		3a	L		33.33	283.50	283.50		1 327.97	
14	13.07.22		ECRAN TACTILE INTERACTIF 65" RUNDISPLAY	2 766.75		3a	L		33.33	430.38	430.38		2 336.37	
			SOUS-TOTAUX	4 378.22						3 529.20	20 132.78		7 695.52	0.00





AMORTISSEMENTS TECHNIQUES AU 31.12.22

27410000 PRETS GECOPLAIES

NO IMMO	DATE D'ACQ.	C	DESIGNATION	VALEUR BRUTE ACTIF	AMORTISS. ANTERIEURS	DUREE	SYS	COEF.	TAUX	DOTATION DE L'EXERCICE	TOTAUX AMORTISS.	M	VALEUR NETTE	VALEUR RESIDUELLE
			CESSION HORS-SERVICE	0.00										
			VALEUR NETTE	0.00	0.00					0.00	0.00		0.00	0.00

27550000 CAUTIONNEMENTS

NO IMMO	DATE D'ACQ.	C	DESIGNATION	VALEUR BRUTE ACTIF	AMORTISS. ANTERIEURS	DUREE	SYS	COEF.	TAUX	DOTATION DE L'EXERCICE	TOTAUX AMORTISS.	M	VALEUR NETTE	VALEUR RESIDUELLE
59	01.01.00		CAUTION LOYER	1 962.63									1 962.63	
			SOUS-TOTAUX	1 962.63	0.00					0.00 0.00 0.00 0.00	0.00		1 962.63	0.00
			VALEUR NETTE	1 962.63	0.00					0.00	0.00		1 962.63	0.00